



PAGES 5 :
Inauguration



PAGE 11 :
Action CCAS



PAGE 14-16 :
Budget / Finances

cravancheinfos

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS N° 72 - AVRIL 2019



ACTIVITÉS MUNICIPALES



De G à D : Séverine Monnier, responsable du SEJ, David Ranoux, président du Conseil d'administration de la CAF, Evelyne Caloprisco-Chagnot, maire, Olivier Paraire, directeur de la CAF et Vincenzo Caccamo, adjoint aux affaires scolaires

18 JANVIER

- Signature convention CAF

24 JANVIER

- PLU, réunion publique

01 FÉVRIER

- Dépouillement des bulletins de vote pour les rythmes scolaires :
 - Nombre de courriers envoyés : 129
 - Nombre de réponses : 79 soit 61,24 %
 - Pour le retour à 4 jours : 45 voix soit 56,96 %
 - Pour le maintien à 4,5 jours : 34 voix 43,04%

09 FÉVRIER

- Le Maire a célébré le 50^e anniversaire de mariage de Roland Heidet et de son épouse Sylviane

01 AVRIL

- Commission Finances

06 AVRIL

- Visite de la forêt communale avec Thibaud Roy de l'ONF

09 AVRIL

- Convention Petits Peut-on

13 AVRIL

- Inauguration Place Yves Druet

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2019

- Compte de gestion 2018 et Compte administratif 2018
- Affectation du résultat
- Vote des taux d'imposition
- Budget primitif 2019
- Crèche des « Petits Peut-on »
- Financement avec la CAF du Territoire de Belfort
- Acquisition de deux parcelles à titre gratuit
- Contrôle des agrès sportifs et des aires de jeux
- Motion contre la remise en cause du régime forestier

Commission Finances



Le 50^e anniversaire de mariage de Roland Heidet et de son épouse Sylviane



Visite de la forêt

LE MOT DU MAIRE



Chers Cravanchoises et Cravanchois,

Nous avons inauguré le 13 avril dernier la Place Yves Druet. Symboliquement placée devant le groupe scolaire Jean de la Fontaine, la médiathèque et le SEJ, cette place apprendra à la jeune génération qu'Yves Druet était maire de Cravanche, un maire qui s'est dévoué à sa commune tout au long de ses différents mandats.

Vous trouverez dans cette revue quatre pages consacrées aux finances. Notre situation demeure stable, l'endettement modéré ; cela nous permet de continuer à financer de nouveaux projets notamment la mise aux normes, pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR), du bâtiment Pangon qui abrite la médiathèque. Par ailleurs, la décision de ne pas augmenter les impôts a été votée lors de notre dernier conseil municipal.

Une inquiétude pointe autour de la future rentrée scolaire. En effet, malgré

la proposition de nos deux directrices de faire fusionner le groupe scolaire, école maternelle et école élémentaire, qui deviendra une école primaire en septembre, l'inspection d'académie a décidé de fermer une classe. Pas une fermeture conditionnelle mais une fermeture définitive !

Les effectifs à l'heure actuelle font apparaître le nombre de 184 élèves, soit une moyenne de 27 enfants par classe ! Les parents d'élèves élus, alertés lors du dernier conseil d'école, vont mener des actions pour tenter de faire revenir l'inspection sur cette décision. Nous serons à leurs côtés.

Si l'éducation et la culture sont des sujets importants, nous n'en négligeons pas moins les autres domaines comme vous pouvez vous en rendre compte dans cette revue.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Evelyne Caloprisco-Chagnot
Maire de Cravanche

SERVICES ADMINISTRATIFS

LE SERVICE ADMINISTRATIF de la Mairie

Le fonctionnement administratif de la mairie est assuré par une équipe de cinq personnes spécialisées dans la gestion territoriale et du service public.

Les responsabilités sont diverses et le bon fonctionnement exige une grande flexibilité de la part de chacun.

MATTHIEU RÉTAUX, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES (DGS)

Collaborateur direct du Maire, Matthieu Rétaux dirige et coordonne le secrétariat et le service administratif :

- Service Enfance et Jeunesse et Restauration scolaire ;
- Service technique ;
- ATSEM pour les écoles ;
- Médiathèque ;
- Personnel d'entretien.

Ses **missions principales** sont les suivantes :

- Mise en œuvre des **décisions municipales** ;
- **Préparation et suivi du budget** ;
- **Suivi des marchés publics**, suivi des **travaux**, et **instruction** des dossiers de subventions ;
- **Gestion du personnel** communal.

Matthieu Rétaux, qui a une grande connaissance des dossiers, anime l'équipe avec compétence et disponibilité.

Ses quatre collaboratrices assurent les travaux administratifs de la mairie.

PATRICIA BAUDOUIN, RÉDACTEUR PRINCIPAL PREMIÈRE CLASSE

En relation la Trésorerie du Grand Belfort, Patricia Baudouin a en charge toute la gestion comptable de la commune :

- Émission des titres et paiement des factures ;
- Gestion de la dette et de la trésorerie ;



De G à D : Claudine Dusautois, Matthieu Rétaux, Raymonde Cavalotti, Patricia Baudouin et Séverine Monnier.

- Inventaire de la commune ;
- Régies comptables de la commune telles que la location de la salle de la Cravanchoise, des studios et des bâtiments communaux.

La **gestion des dossiers du personnel** :

- Carrières ;
- Contrats de travail ;
- Salaires et charges ;
- Absences ;
- Déclarations sociales.

Patricia Baudouin apporte aussi une assistance dans la **préparation du budget** de la commune et dans celui du CCAS.

Elle est appréciée de tous par sa compétence, son efficacité et sa discrétion.

CLAUDINE DUSAUTOIS ET RAYMONDE CAVALOTTI : SECRÉTAIRES

Leurs responsabilités se complètent et concernent :

- La **diffusion du courrier** ;
- La **planification des réunions** ;
- L'**accueil téléphonique** ;
- La **préparation des manifestations** ;
- La **gestion des fournitures** administratives ;
- Les **élections** ;
- Les **inscriptions et dérogations** scolaires ;
- L'**urbanisme** (permis de construire, déclarations préalables) ;
- L'**aide sociale** ;
- Le **cimetière** ;

- L'**enregistrement du courrier**, les réponses aux demandes ;
 - Les **affichages réglementaires** ;
 - La **gestion de la salle communale**.
- Elles effectuent aussi la **gestion administrative** du CCAS et tiennent à jour l'**agenda du Maire** ;

Raymonde supplée Claudine mais a en plus la **charge de la comptabilité** du CCAS.

C'est avec efficacité qu'elles s'adaptent et répondent en direct aux interlocuteurs.

SÉVERINE MONNIER, RESPONSABLE DU SEJ

Hormis ses responsabilités au SEJ sur le terrain, Séverine Monnier a en charge l'administration du SEJ :

- Utilisation du **logiciel e-enfance** pour les présences des enfants et les facturations ;
- **Lien** entre les parents d'élèves et la mairie.
- **Restauration scolaire** et Accueil ;
- **Études surveillées** ;
- **Service Enfance et Jeunesse** ;
- **Relations avec Sodexo** pour la restauration scolaire ;
- Location des vingt studios situés au-dessus de la mairie (visites, états des lieux, etc.) ;
- Entretien des bâtiments communaux ;

Ses compétences sont appréciées au SEJ et en mairie.

INAUGURATION

Inauguration DE LA PLACE YVES DRUET



Place du village, de la fontaine, des écoles ou du monument aux Morts, ainsi la nommait-on jusqu'alors puisqu'elle n'avait pas de nom. Située au cœur des écoles, du SEJ, de la médiathèque, de l'ancienne mairie aussi, cet endroit résume tout ce qui tenait à cœur à Yves Druet et contribue à l'édification de l'homme et du citoyen : l'instruction et le respect des valeurs républicaines.

Proches, amis, Cravanchois, élus se sont réunis samedi 13 avril pour lui faire honneur et inaugurer cette place qui porte désormais son nom. À la

suite d'Evelyne Caloprico-Chagnot, messieurs Damien Meslot, Florian Bouquet, Francis Cottet et Michel Zumkeller ont salué la mémoire d'Yves Druet.

Puis ce fut un grand moment d'émotion quand son épouse Christine et Mme le Maire ont dévoilé la plaque qui concrétisait cet hommage.

L'adresse postale des écoles, de la médiathèque et des locataires des appartements ne change pas ; elle reste toujours rue des Commandos d'Afrique.



Evelyne Caloprico-Chagnot et Christine Druet

Hommage du Maire



Plaque installée sur le mur du SEJ



ANIMATIONS

Récompenses FLEURISSEMENT ET DÉCORS DE NOËL



CÉRÉMONIE DU 1^{ER} FÉVRIER 2019

Depuis plusieurs années, ces deux concours sont organisés pour valoriser l'image de la commune. La Municipalité encourage le fleurissement urbain afin de rendre Cravanche encore plus attrayant et les habitants y sont largement associés.

Quel plaisir de parcourir nos rues l'été et d'y découvrir des massifs colorés, des balcons fleuris et lorsque l'hiver s'installe, notre ville se pare de lumières et décors afin de célébrer les fêtes de fin d'année.

Nous avons enregistré 19 inscriptions au concours du fleurissement et 18 pour celui des décorations de Noël.

Quatre personnes composaient le premier jury cet été contre trois pour celui de l'hiver ; mais il est vrai que la météo peu favorable lors du passage nocturne avait de quoi décourager le jury.

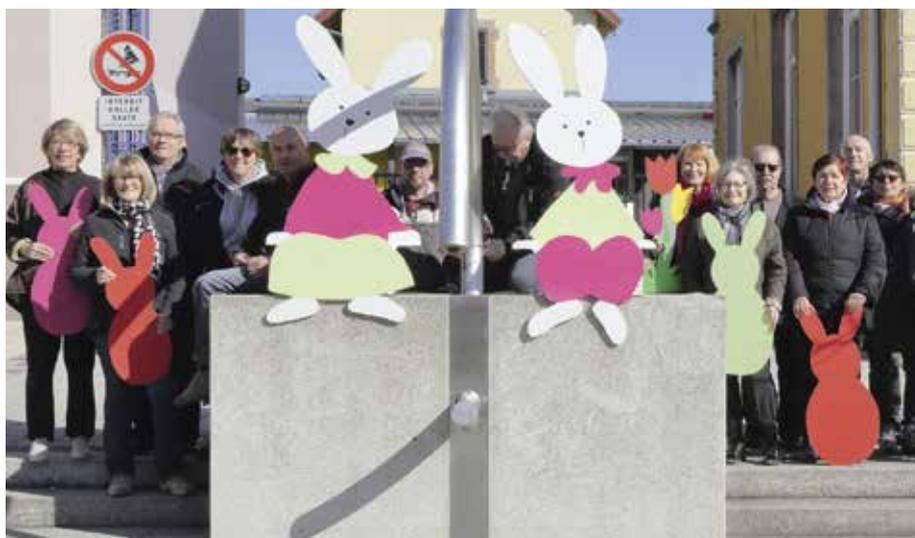
Nous avons déjà diffusé la liste des lauréats dans les revues précédentes.

Nous renouvelons, encore une fois, nos félicitations à tous les participants que nous espérons retrouver plus nombreux cette année.

Nous remercions les membres des 2 jurys ainsi que ceux de la commission animation, élus et bénévoles, qui aident au fleurissement et aux décorations de Noël.

Merci également au service technique mis à contribution ainsi qu'à Claudine Dusautois que nous avons beaucoup sollicitée.

Ensemble, nous réfléchissons et œuvrons afin d'améliorer le cadre de vie et l'environnement communal.



Décorations PÂQUES

À l'occasion des fêtes de Pâques, une quinzaine d'élus et de bénévoles ont décoré la Place Yves Druet. Environ 3 mois de découpage et de peinture ont été nécessaires pour égayer le centre de Cravanche.

ANIMATIONS

La soirée DES BÉNÉVOLES ET DU PERSONNEL



Décoration des tables

Malgré les discours pessimistes sur la montée des égoïsmes, les bénévoles sont nombreux à Cravanche. Ils œuvrent toute l'année pour proposer des activités au sein de leurs associations respectives : les Arts plastiques, le Club du Bois Joli, l'association humanitaire Cravanche sans Frontières, la chorale Éclats de Voix, la Gymnastique, le Karaté Shotokan, la Médiathèque et le Ping-Pong.

D'autres bénévoles préfèrent participer à des commissions municipales.

C'est leur bonne volonté que la commune de Cravanche a récompensée, en les invitant à une

soirée dansante le samedi 16 mars 2019.

Le Maire et les conseillers municipaux ont accueilli environ quatre-vingt-dix personnes à la Cravanchoise, qui pour une fois n'ont pas participé à l'organisation, mais ont été reçues comme des invités.

C'est le traiteur Culture Food de Cravanche qui avait été choisi. Au menu : apéritif et amuse-bouche, tajine de poulet, dessert et café.

Le DJ Raphaël Briquez, qui animait la soirée, a proposé des danses jusqu'à 1 heure, dans une chaleureuse ambiance.



Service vaisselle autour du maire

Comme à leur habitude, les bénévoles ont été largement participatifs ; ils ont dansé avec toute l'énergie qu'ils mettent dans ce qu'ils entreprennent. On a pu ainsi découvrir à travers ces danses les talents cachés de certains.

Le Maire, les conseillers municipaux remercient une nouvelle fois toutes ces personnes qui, sans compter leur temps, se consacrent aux activités de la commune.

Nous encourageons toutes les bonnes volontés à venir rejoindre ces sympathiques équipes.



ASSOCIATIONS

AG Cravanche SANS FRONTIÈRES



La 23^e assemblée générale de Cravanche sans Frontières s'est tenue vendredi 8 mars en présence d'une cinquantaine d'adhérents.

L'association, qui a pour but de tisser des liens de solidarité et de partage avec des populations en situation précaire ou isolées, agit dans trois directions :

- À l'étranger, tout d'abord CSF continue les parrainages en Afghanistan, au Burkina Faso ainsi que les aides habituelles aux deux associations amies œuvrant au Niger ;
- De plus, cette année, elle a démarré un partenariat avec le Secours Populaire pour l'extension d'une maison de l'enfance à Lumbila (près de Ouagadougou). Cette maison abrite des enfants maltraités ;
- D'autre part, CSF poursuit également ses aides locales que ce soit en partenariat avec le CCAS ou avec des associations locales. Citons Partir Offrir, les Paralysés de France ou Loisirs Pluriels.

Cette année encore CSF a continué les ateliers cuisine permettant à des

demandeurs d'asile de valoriser leurs savoir-faire culinaires et d'exercer le français. Mais l'association a également organisé cet été quatre marches solidaires au Salbert, au Ballon d'Alsace et à la Planche des Belles filles pour favoriser les échanges entre demandeurs d'asile et adhérents. Ces journées ont été riches en émotions et en découvertes.

Ces projets ont pu être concrétisés grâce aux dons des adhérents, de la municipalité et des bénéfices retirés des manifestations qui ont eu lieu tout au long de l'année :

- Loto de la solidarité avec le CCAS ;
- Vide-grenier à Essert avec Valparaiso ;
- Soirée théâtre et marché de Noël.

Pour 2019, CSF poursuivra les actions entreprises et mise sur une meilleure lisibilité par la création d'un site internet.

PING PONG



Équipe de compétition départementale. Les séances d'entraînement se déroulent tous les mercredis.



Le conseil d'administration autour de son président Daniel Berbis

Chorale ECLATS DE VOIX

- Participation à la cérémonie du 8 Mai au monument aux Morts de Cravanche ;
- **Concert le 19 mai à 17 h à l'église de Valdoie. Il s'agit d'un concert caritatif au bénéfice de l'association Solidarité Femmes. Youness Ouatiq, artiste bien connu des Belfortains, fera partie de l'affiche ;**
- Fête de la musique 21 juin à 17h00, cour de l'école élémentaire.

ASSOCIATIONS & CCAS

Les Aînés invités À LA RESTAURATION SCOLAIRE



Trois fois par an, les enfants du SEJ rendent visite aux Aînés du club du Bois Joli à la Cravanchoise le temps d'un goûter. Les rencontres intergénérationnelles, en général très appréciées, étaient chères à Yves Druet qui projetait de diversifier ces moments d'échanges. Depuis cette année, une fois par mois, trois à quatre

Aînés sont invités à tour de rôle à partager un repas à la restauration scolaire.

Ce lundi, c'est au tour de Christiane, Ginette, Michelle et Monique de déjeuner « à la restau ». Chacune à une table en compagnie des jeunes convives, elles écoutent, racontent,

coupent la viande, encouragent à goûter une bouchée d'une redoutable carotte. Les enfants sont ravis de cette présence chaleureuse. « Elles sont gentilles » disent-ils tous.

« Ces enfants apportent la vie » déclarent Christiane et Michelle. Ginette aperçoit une petite lueur d'inquiétude dans le regard de son jeune voisin ; elle lui a annoncé que ce n'est pas elle mais une autre personne qui viendra le mois prochain. Quant à Monique, elle revoit les différentes étapes de la création de cette restauration à laquelle elle a participé.

Quatre-vingts à quatre-vingt-dix enfants pleins de vie dont il faut parfois faire baisser le volume sonore, des Aînés heureux de ces rencontres stimulantes, une équipe d'animatrices souriantes et attentives, l'école de Cravanche se veut aussi un lieu de rencontre pour tous les âges.

REPAS des Aînés 2019

Avec ses tables décorées, la salle communale La Cravanchoise avait pris un air de fête samedi 19 janvier : c'était le traditionnel repas des Aînés offert par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) aux Cravanchois âgés de 65 ans et plus. Environ 180 personnes, un animateur musical ... tout était organisé par le CCAS, la commission animation et les bénévoles des associations pour passer une journée agréable !

Des nouveaux seniors sont venus partager le repas et l'après-midi dansant. Ce repas particulièrement chaleureux, réalisé par nos commerçants locaux, le Menu Plaisir et la boulangerie Collédani, a permis de se rencontrer, d'échanger et de partager entre amis ce moment festif.



Petit clin d'œil rempli d'émotion à Madame Madeleine Barth, la doyenne de Cravanche, qui a reçu, sous les applaudissements du public, une composition fleurie des mains de Madame le Maire, ainsi qu'à Monsieur Christian Lehuen doyen de cet après-midi.

À l'année prochaine pour ce rendez-vous incontournable !



CCAS

Le loto DE LA SOLIDARITÉ



Fixé le 3 mars, le loto est organisé conjointement par le CCAS et l'Association Cravanche Sans Frontières (CSF) ; il repose sur l'action de nombreuses bonnes volontés.

Plus de 120 personnes ont été accueillies, ce qui a permis de réaliser un intéressant bénéfice de 1166 €. Cette somme permettra d'apporter une aide aux personnes de la commune qui se trouveraient, momentanément, dans une situation difficile mais aussi de financer les actions de CSF.

Les 12 parties plus 2 des perdants ont permis aux chanceux de remporter de nombreux lots.

Bonne humeur et convivialité étaient au rendez-vous, et bénévoles et élus avec le maire Evelyne Caloprisco-Chagnot, Daniel Berbis président de CSF et Sylvaine Girardey vice-présidente du CCAS ont assuré le bon fonctionnement de cette manifestation à caractère social.

Nous remercions toutes les personnes qui ont mis leurs talents de pâtissier à notre service en réalisant des gâteaux fort appréciés ; nous remercions aussi tous les commerçants qui nous ont offert des lots.

Mention TB

Les candidats au bac 2019 connaîtront leurs résultats en juillet. A la joie de pouvoir ainsi débiter des études supérieures s'ajoutera, pour certains d'entre eux, celle de décrocher une mention très bien.

Madame le Maire est très attachée à féliciter nos bacheliers avec men-

tion TB. La commune de Cravanche, par l'intermédiaire du CCAS, prévoit de récompenser ces brillants résultats par un bon d'achat.

Cette récompense est accordée aux bacheliers qui en font la demande par courrier à la mairie.



Actions CCAS

Trois actions réalisées avec le soutien de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées :

ATELIER NUTRITION

animé par Isabelle Mougel, Diététicienne-Nutritionniste. Cette action est réalisée par l'association Colchique.



© Est Républicain



« **MERCI JULIE** » par l'intermédiaire d'une ergothérapeute Morgane Nemoz, a animé un atelier d'information à destination des seniors. Cette démarche permet d'apporter des solutions adaptées au maintien à domicile suite à la survenue de difficultés (chutes, décès du conjoint, hospitalisation, isolement, aidant...).

ATELIER INFORMATIQUE pour les seniors avec Domicile 90

- Présentation et découverte des nouvelles technologies ;
 - Communication, courrier ;
 - Initiation à la photo, la vidéo et les objets connectés ;
 - Aachats sur internet et courses en ligne.
- Ces ateliers sont conçus et animés par Jean-Baptiste Deperne, informaticien de la société Mon Compagnon Numérique.



© Est Républicain

LES MOTS CROISÉS d'Anne-Claude

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I								■		
II						■				
III				■						
IV										
V		■								
VI							■			
VII			■		■			■		
VIII									■	
IX						■				
X	■									

■ HORIZONTALEMENT

- I Feu arrière. Hoc ou patres
- II Poivrier. Fromage blanc suisse
- III Accord de lord. Enrobés
- IV Bisontine avant l'heure
- V Mortifiées
- VI Os de loups. Acronyme médical
- VII Possessif. Armée brune. De chaque côté de la scène
- VIII Jeunes sur la scène
- IX Disperser. A sa teinture
- X Blé des Césars

■ VERTICALEMENT

- 1 Nécropole provençale
- 2 Pas reconnue. Clairesemés
- 3 D'or sur l'écran. Pas tout à fait le même
- 4 Préposition. Derniers
- 5 Bien accroché. Sélection par le bas
- 6 Une célèbre Modestine
- 7 Mât. S'éclatera en montant
- 8 Suivis du regard. Sur la charrue
- 9 Nivelées. Cube
- 10 Affligé

CONCOURS LECTURE

Petit CHAMPION

La classe de CM2 a participé au Concours National 2019 des « Petits Champions de la Lecture ». Il s'agit d'un concours de lecture à voix haute qui se déroule en 4 phases :

- au niveau de l'école ;
- du département ;
- de la région ;
- au niveau national.

Cette action a pour but de promouvoir la lecture et la littérature. Invités à lire en public un extrait d'un livre pendant 3 minutes, les élèves apprennent à choisir un livre et à partager sa lecture. À travers ce

championnat, chacun apprend à lire pour faire plaisir à son public mais aussi à écouter les lectures. En étant attentif à la fluidité de son débit, à son rythme, chaque enfant progresse et améliore sa propre technique. Il a été très difficile au jury de départager les concurrents : c'est Valérian qui a été élu champion de la classe. En cette année de centenaire de l'armistice de 14-18, le livre choisi par Valérian, Rendez-vous au Chemin des Dames, évoque le sujet sensible des soldats fusillés pour l'exemple.

Les trois finalistes



La finale de la classe a eu lieu le mercredi 6 février : l'épreuve s'est déroulée à la Cravanchoise. Les parents ont été invités à partager ce moment de lecture et d'écoute. Un goûter convivial a clôturé la matinée.

De G à D, Isabelle Pertille présidente du Jury, Madeleine Daller, Marie-Cecile Kaufmann, Evelyne Caloprisco-Chagnot maire, Nadine Guillard et Auriane Guillard lauréate 2018.

Finale LECTURE

La finale départementale a réuni cinq écoles à la Maison pour Tous de Danjoutin. Les cinq champions qui y participaient ont été accompagnés par leur classe et ont bénéficié du soutien de leurs camarades. Mme le Maire et M. Caccamo ont soutenu Valérian par leur présence et leurs encouragements durant cette matinée de concours. Des lectures plaisir ont été également offertes par d'autres élèves de chaque classe. La championne de l'école de Danjoutin a remporté cette phase départementale et se présentera au jury régional. Un lot de livres a été offert à chaque finaliste. Cette agréable matinée s'est terminée par un pique-nique.



LE CARNAVAL des 5 continents

École maternelle

Le carnaval de l'école élémentaire a eu lieu le vendredi 22 mars sous un soleil radieux de printemps. Le thème de l'année scolaire est les 5 continents. Ce thème sera également celui du spectacle de fin d'année. Les élèves ont revêtu les costumes des enfants du monde entier et nous avons pu apprécier une palette d'habits colorés. Des cow-boys d'Amérique, des Indiens, des Africains, des Asiatiques, des animaux de tous les coins du monde ont défilé dans la cour et dans les rues de Cravanche. Nous avons vu des éléphants, des girafes, mais aussi des pingouins et des tortues. Un goûter de boissons et de beignets composés par les parents a été offert à tous.

Les maîtres et maîtresses ont chacun illustré un continent différent, sans oublier l'Antarctique et le continent imaginaire des licornes.



École
élémentaire

ÉQUILIBRE alimentaire



Les lundi et mardi 18 et 19 mars, les classes de CP, de CE1 et de CE2 ont bénéficié de l'intervention de quatre étudiants sur le thème de la nutrition et de l'activité physique. Cette action de prévention, menée dans le cadre de leurs études, rejoint parfaitement le programme de sciences de cycle 2 de l'école élémentaire. Le service sanitaire des étudiants en santé, lancé depuis la rentrée 2018, s'inscrit dans une politique de prévention. Ce dispositif national a pour objectif de promouvoir les comportements favorables à la santé.

Axel et Maëlle, étudiants en 3^e année de médecine et Juliette et Marie, élèves infirmières de 2^e année, ont lors des premières séances expliqué

aux enfants ce qu'est la pyramide alimentaire, les sept familles d'aliments qui la composent et les proportions conseillées pour établir des repas équilibrés. Puis la classe de Carine Chasseport a mis en pratique ces données théoriques.

Aidés par les intervenants, les élèves, répartis en quatre groupes, ont découpé dans des catalogues publicitaires des photos d'aliments puis les ont assemblées pour constituer un menu type, tenant compte des recommandations dispensées précédemment. Ce travail aura une application concrète puisqu'il servira de base à l'élaboration d'un menu pour la restauration scolaire au cours du 3^e trimestre.

FINANCES / BUDGET

NOTE DE SYNTHÈSE Compte Administratif 2018 Budget Primitif 2019

Ce document a pour objectif de présenter les documents budgétaires votés lors de la séance du Conseil municipal du 8 avril 2019. Il retrace les principales dépenses et recettes de l'année 2018 et les prévisions pour 2019.

LE FONCTIONNEMENT

LES DÉPENSES

Les charges à caractère général sont en hausse, elles tiennent compte notamment du fonctionnement du centre de loisirs qui, dans l'organisation d'activités de qualité pour les enfants, nécessite l'achat de divers matériels et fournitures et surtout le recours à des prestataires extérieurs.

Les charges liées au fonctionnement des bâtiments sont également en hausse, on parle ici du coût des fluides mais également des charges liées à l'ensemble des contrôles nécessaires et obligatoires à la maintenance et à la sécurité des bâtiments et de leurs occupants.

Certains travaux de rénovation des bâtiments publics et de

voirie, jusqu'alors inscrits en investissement sont désormais financés en fonctionnement du fait qu'ils bénéficient de la récupération de la TVA.

En matière de charges de personnel, si on peut constater une légère augmentation au résultat de 2018, les prévisions pour 2019 sont plutôt stables. Elles tiennent compte de l'évolution de carrières et du remplacement d'agents sur une longue période. Ces dépenses sont compensées en partie en recettes par le remboursement de notre assurance. Le recours à des contrats aidés permet également d'atténuer le coût de fonctionnement du service enfance et jeunesse et de la restauration scolaire.

Les autres charges de gestion courante ont subi une baisse en 2018 due notamment à l'interruption du versement des indemnités de Maire suite au décès de Monsieur Druet, jusqu'à la nouvelle élection.

En 2017 la prise en charge d'impayés de loyers admis en non-valeur et une subvention au CCAS en augmentation avaient contribué à une forte augmentation de ce chapitre. En 2019, peu de changements constatés, on notera simplement une contribution plus forte au syndicat « Territoire d'énergie 90 » pour l'acquisition de matériel informatique pour la mairie sous forme de location-vente.

VUE D'ENSEMBLE CA 2018 / BP 20189

		CA 2017	CA 2018	BP 2018	BP 2019
Chap 011	Charges à caractère général	466 960,61 €	558 729,49 €	587 950,00 €	578 900,00 €
Chap 012	Charges de personnel	507 782,51 €	516 842,81 €	554 700,00 €	552 000,00 €
Chap 65	Autres charges de gestion courante	145 877,21 €	121 542,10 €	136 000,00 €	132 200,00 €
Chap 66	Charges financières	18 344,44 €	16 928,08 €	17 200,00 €	15 200,00 €
Chap 67	Charges exceptionnelles	57,50 €	- €	2 000,00 €	2 000,00 €
022	Dépenses imprévues	- €	- €	3 000,00 €	3 000,00 €
Chap 014	Atténuation de produits		- €	- €	- €
<i>042</i>	<i>opération d'ordre entre section</i>	<i>20 530,15 €</i>	<i>45 916,58 €</i>	<i>42 260,00 €</i>	<i>20 300,00 €</i>
	Sous total	1 159 552,42 €	1 259 959,06 €	1 343 110,00 €	1 304 600,00 €
023	Virement à la section d'investissement			229 761,00 €	187 880,00 €
	TOTAL			1 572 871,00 €	1 492 480,00 €

FINANCES / BUDGET

LES RECETTES

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : VUE D'ENSEMBLE					
	Section de fonctionnement	CA 2017	CA 2018	BP 2018	BP 2019
	RECETTES				
Chap 70	Produits services domaine	104 993,69 €	116 385,32 €	120 450,00 €	91 250,00 €
Chap 73	Impôts et taxes	931 585,55 €	939 531,84 €	922 271,00 €	927 330,00 €
Chap 74	Dotations et subventions	224 958,76 €	286 153,84 €	270 450,00 €	204 500,00 €
Chap 75	Autres produits de gestion courante	94 253,12 €	92 634,86 €	86 200,00 €	85 900,00 €
Chap 76	Produits de participation	3,53 €	3,24 €	- €	- €
Chap 013	Atténuation de charges	27 972,31 €	31 311,52 €	20 500,00 €	20 500,00 €
Chap 77	Produits exceptionnels	1 248,28 €	3 911,10 €	1 000,00 €	1 000,00 €
042	<i>opération d'ordre entre section</i>	2 227,00 €	43 609,73 €	2 000,00 €	12 000,00 €
	Sous total	1387 242,24 €	1 513 541,45 €	1 422 871,00 €	1 342 480,00 €
002	Excédent antérieur reporté			150 000,00 €	150 000,00 €
	TOTAL	1 387 242,24 €	1 513 541,45 €	1 572 871,00 €	1 492 480,00 €

Les recettes des produits et services constatés en 2018 sont en augmentation due notamment à une vente de bois importante, par contre les redevances versées dans le cadre du service enfance et jeunesse subissent une certaine baisse liée à la diminution des effectifs de l'école. Les prévisions pour 2019 sont prudentes, elles dépendront des effectifs scolaires constatés et des éventuelles évolutions tarifaires du service enfance et jeunesse, sachant que les tarifs n'ont pas été revus depuis plusieurs années

Concernant les impôts et taxes, l'augmentation conjuguée des

taux de 2% décidée en 2018 et des bases a permis de maintenir les recettes face à la diminution ou la perte d'autres recettes telles que la rétribution des 20 parts de l'Aéroparc de Fontaine. Des interrogations restent en suspens sur le moyen de compenser le revenu de ces parts cédées à la Communauté d'agglomération. En 2019, il n'est pas prévu d'augmentation des taux.

Concernant les dotations et fonds, on constate en 2018 une augmentation conséquente due principalement à une recette exceptionnelle perçue au titre de la construction des 21 logements

rue Pasteur ; la dotation globale de fonctionnement quant à elle poursuit sa chute : en 2013 Cravanche percevait 166 691 €, en 2019 elle n'en percevra plus que 40 051 € soit une baisse de plus de 75%.

Les autres recettes restent relativement stables. Les revenus des immeubles sont fonction du taux d'occupation des logements et sont par définition fluctuants et difficilement prévisibles

L'INVESTISSEMENT

LES DÉPENSES

On constate de fortes différences entre budgets et comptes administratifs. Cela s'explique par le fait qu'au budget l'ensemble des projets sont inscrits. Au compte administratif seules les dépenses réalisées figurent.

En 2018, les travaux de démolition de l'ADIJ ont mobilisé 114 107 €, il restera à réaliser le plan d'aménagement de la zone et engager les travaux de voirie. Sur

le terrain de la cure, les travaux de démolition de l'ancienne salle de cinéma ont coûté 70 292 € ; 191 736 € ont été engagés pour les travaux de voirie et réseaux divers, il devrait rester pour la période 2019/2020, 195 000 € pour les réseaux secs (gaz, électricité...) et la voirie définitive qui sera posée après la construction des pavillons seniors.

En 2019 sont également prévus, l'acquisition du terrain de Territoire habitat sous le plateau

d'évolution pour un montant de 45 000 €, la maîtrise d'œuvre pour l'accessibilité et la réhabilitation de la médiathèque pour 45 000 € également et le remplacement de la camionnette du service technique qui a 14 ans. Nous étudions la possibilité de nous équiper d'un véhicule électrique si les contraintes techniques ne sont pas trop fortes

Le remboursement du capital des emprunts prévu en 2019 est de 115 000 €

FINANCES / BUDGET

PRÉSENTATION CA 2018 ET BP 2019 : DÉPENSES D'INVESTISSEMENT					
		CA 2017	CA 2018	BP 2018	BP 2019
Chap 1	Dotations fonds divers			- €	650,00 €
Chap 16	Emprunts et dettes	121 697,78 €	121 775,56 €	135 000,00 €	130 000,00 €
Chap 20	Immobilisations incorporelles	1 188,00 €	8 065,99 €	14 600,00 €	5 000,00 €
Chap 204	Subventions d'équipement versées	1 148,68 €	7 333,68 €	7 500,00 €	7 500,00 €
Chap 21	Immobilisations corporelles	270 969,88 €	460 534,52 €	1 434 030,00 €	798 698,76 €
Chap 23	Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	- €	- €
Chap 27	Autres immobilisations financières				- €
020	Dépenses imprévues			3 200,00 €	3 200,00 €
040	<i>opération d'ordre entre section</i>	2 227,00 €	43 609,73 €	38 885,00 €	12 000,00 €
041	<i>opération patrimoniales</i>		0,00 €	- €	- €
	Déficit antérieur reporté			- €	47 051,24 €
	TOTAL	397 231,34 €	641 319,48 €	1 633 215,00 €	1 004 100,00 €

LES RECETTES

Les dotations et fonds sont constitués du fonds de compensation de la TVA récupérés sur les travaux d'investissements de l'année N-1 et de l'excédent de fonctionnement. Il est en diminution en raison notamment de la baisse importante des dotations de l'État.

Le chapitre 13 retrace l'ensemble des subventions sollicitées au titre des travaux auprès des différents partenaires, Etat, Conseil régional, Conseil départemental, ou la

Communauté d'agglomération. La prévision pour 2019 est de 269 750 €

Au chapitre 16 est prévu un emprunt, permettant d'équilibrer le Budget. Il pourra être tiré en fonction des besoins et selon l'avancement des travaux.

La Commune a su garder un niveau d'endettement modéré et stable, ce qui permet d'être optimiste pour les projets à venir.

PRÉSENTATION CA 2018 ET BP 2019 : RECETTES D'INVESTISSEMENT					
		CA 2017	CA 2018	BP 2018	BP 2019
001	Solde d'exécution reporté			38 088,41 €	
Chap 10	Dotations et fonds	320 433,26 €	270 813,85 €	270 640,00 €	325 983,00 €
Chap 13	Subventions d'investissement	95 068,66 €	79 947,72 €	348 830,00 €	269 750,00 €
Chap 16	Emprunts et dettes assimilées	192 860,00 €	2 894,00 €	500 107,91 €	190 187,00 €
Chap 23	Immobilisation en cours	- €	- €	- €	- €
040	<i>Opération d'ordre entre section</i>	20 530,15 €	45 916,58 €	42 260,00 €	20 300,00 €
041	<i>Opération patrimoniales</i>		- €	- €	- €
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>			228 587,00 €	187 880,00 €
024	<i>Produits de cessions</i>			10 000,00 €	10 000,00 €
	TOTAL	628 882,07 €	399 572,15 €	1 485 513,32 €	1 004 100,00 €

SEJ

Atelier **PARENT'AISE**

Cet atelier favorise les temps d'échanges, de rencontres entre parents et enfants autour d'une activité commune.

© Est Républicain



Vendredi 29 mars : Cuisine coréenne

Vendredi 25 janvier, atelier activité manuelle : Réalisation d'un « sac pochette cœur »

Convention avec la Caisse d'**ALLOCATIONS FAMILIALES**

Une nouvelle convention avec la CAF a été signée le 18 janvier 2019 pour la période 2019/2021. La CAF apporte une subvention de 71200 € / an environ (pour 2018), soit 1/3 des frais de fonctionnement du SEJ.

Vacances **HIVER**



TRAVAUX & CITOYENNETÉ

HABITAT senior

Depuis le 8 avril 2019, la seconde phase des travaux a commencé avec l'installation des Voiries et Réseaux Divers (VRD) concernant les réseaux secs.

Les entreprises Eiffage AFC et Colas sont en charge de cette réalisation qui va durer un mois environ.

Ces travaux en cours sont en fait l'installation dans une tranchée, sous la voirie, de canalisations (télécommunications, internet, l'électricité, le gaz et les boîtes de jonction pour chaque pavillon). Des distances réglementaires sont à respecter entre les divers réseaux dans une même tranchée.



LE BRUIT ET le bon voisinage

Les bruits émis par des personnes (cris, talons...) ou par des appareils (instruments de musique, outils de bricolage...) ou par des animaux (abolements...) peuvent causer un trouble.

Les travaux réalisés par les particuliers à l'aide d'appareils susceptibles de gêner le voisinage ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8 H 30 à 12 H 00 et de 14 H 30 à 19 H 30
- Les samedis de 9 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 19 H 00.
- Les dimanches et jours fériés de 10 H 00 à 12 H 00

Les professionnels, utilisant des appareils susceptibles de gêner le voisinage, doivent interrompre les travaux entre 20 H 00 et 7 H 00 et toute la journée les dimanches et jours fériés.

ÉLECTIONS européennes

Les Français sont appelés à voter dimanche 26 mai 2019, de 8h à 18h, pour élire leurs députés pour un mandat de 5 ans.

Pour pouvoir voter aux européennes, il faut être inscrit, au 31/03/2019, sur les listes électorales de votre commune.

Vote par procuration :

Si vous êtes absent le 26 mai, vous

pourrez désigner un mandataire inscrit sur les listes de votre commune.

Porteur d'un justificatif d'identité, (carte d'identité, permis de conduire ou passeport...), il faudra vous rendre soit au commissariat, soit à la gendarmerie, soit au tribunal d'instance du domicile ou du lieu de travail.

BRÛLAGE à l'air libre

Pour la protection de l'atmosphère, le Préfet, par arrêté 2012191-0002 du 9 juillet 2012, a interdit le brûlage des déchets à l'air libre. Cette pratique est fortement polluante et gênante pour le voisinage.

D'autres solutions existent :

- le compostage individuel ;
- le paillage ;
- la collecte en déchetterie.

TAILLE des haies

Vérifier que vos haies n'empiètent pas sur le domaine public. La sécurité des personnes obligées de se déplacer peut être en jeu.



PLU

Élaboration du **PLAN LOCAL D'URBANISME**

Dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme (PLU), le 24 janvier dernier à la Cravanchoise, se tenait une réunion publique pour présenter aux Cravanchois les grandes orientations de ce projet.



Le PLU est un document important et réglementaire qui répond aux enjeux de la commune. Il est construit sur un projet d'aménagement et de développement respectueux de l'environnement. (Projet d'Aménagement et de Développement Durable PADD)

Ce n'est pas un document figé dans le temps car il peut évoluer soit pour corriger des dispositions qui n'apparaîtraient pas pertinentes dans la durée ou pour permettre la réalisation de projets ponctuels non prévus initialement.

Les personnes publiques (PPA) sont associées à l'élaboration du document. Leur rôle est de s'assurer de la bonne prise en compte des lois, règlements et intérêts communaux.

PADD

De nombreuses réunions ont eu lieu de 2014 à 2018 en mairie et une réunion publique en 2017.

L'Agence d'urbanisme du Territoire de Belfort (AUTB) a réalisé un document qui tient compte de toutes les propositions, remarques et règlements à respecter.

LE « ZONAGE »

La superficie communale est de 135 hectares dont près de 35 hectares occupés par la forêt.

- Zone U urbaine ;
- Zones AU à urbaniser ;
- Zone N Naturelle et forestière : secteurs, équipés ou non, à protéger.

ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

Elles consistent à protéger, par des règles prescriptives, les caractéristiques architecturales et paysagères spécifiques à certaines zones.

Le document projeté en réunion publique le 24 janvier 2019 est disponible en mairie et sur le site Internet de Cravanche. (<http://www.mairie-de-cravanche.fr/reunion-publique-plu/>)

À l'issue de la présentation, un débat s'est ouvert au cours duquel les participants ont eu tout loisir de questionner Mme Quenot ou Mme le Maire sur le devenir de notre commune.

Présentation assurée par Anne Quenot de l'Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort (AUTB) et Évelyne Caloprisco-Chagnot, Maire de Cravanche.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

- Vote en conseil municipal ;
- Soumission aux services de l'Etat (Préfecture) et autres Personnes Publiques Associées (Conseil régional, Conseil départemental, Chambres consulaires, Chambre d'Agriculture, ONF, communes voisines...) peuvent faire d'éventuelles observations ;
- Enquête publique : Toute personne peut venir présenter ses observations, faire des suggestions. À l'issue de l'enquête, le Commissaire rédige un rapport qui contient son avis sur le projet, ses conclusions motivées favorables ou défavorables.



INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE

Pour inscrire votre enfant, il vous faudra :

Aller à la mairie avec les documents suivants :

- Copie du livret de famille
- Copie des vaccinations de l'enfant
- Un justificatif de domicile sur Cravanche

La mairie délivre alors un certificat d'inscription signé par Mme le Maire

Venir à l'école maternelle

Tous les documents et le certificat d'inscription doivent être apportés à la directrice, Mme Personeni, sur RV, pendant les heures de classe de 8h05 à 11h45 et de 13h20 à 15h30 ou le mercredi matin de 8h50 à 12h.

Il est nécessaire de prendre RV par téléphone au **03 84 26 31 92** ou par courriel : **maternelle.cravanche@ac-besancon.fr** pour faire l'inscription et pour une visite de l'école avec l'enfant.

LA RONDE DU SALBERT



10 mars, sous une pluie battante, Mme le Maire donne le départ de la Ronde du Salbert

AGENDA

8 MAI

Cérémonie patriotique

24 MAI

Sortie des Aînés

26 MAI

Élections européennes

21 JUIN

Fête de la musique

21 JUIN

Kermesse de l'école maternelle

13 OCTOBRE

Vide dressing

3 NOVEMBRE

Vide jouets

MOTS CROISÉS

Les solutions

S	E	C	R	E	T	S	E	S		X
E	D	O	I		R	E	M	E	S	IX
R		S	R	S	I	E	M	E	R	VIII
E	S		V	S		I		V	A	VII
P	E	S		S	E	T	E	A	R	VI
S	E	S	E	R	E	C	E	U		V
E	S	E	A	V	A	U	Q	E	S	IV
S	V	P	V	A	N		S	E	Y	III
E	R	E	S		E	N	E	A	I	II
A	D		E	R	E	C	N	C	A	I
10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	

COMPOSTAGE

Au-delà de la collecte des déchets et du respect des gestes de tri, le Grand Belfort accompagne les usagers dans l'adoption de nouveaux comportements.

La réduction des déchets est un enjeu majeur, qui passe par une meilleure gestion des déchets végétaux (épluchures, filtres à café, sciure de bois, tontes de gazon, feuilles mortes, etc.). C'est pour-

quoi le Grand Belfort souhaite valoriser le compostage.

Vous pouvez acquérir un thermo composteur de 250 litres livré à domicile pour 25 €.

(Valeur marchande 50 €, Grand Belfort prend en charge 25 €)

Contact au : 03 84 90 11 71



MAIRIE DE CRAVANCHE

2 rue Pierre et Marie Curie - 90300 CRAVANCHE

HORAIRES

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Mardi : 10h à 12h et de 13h30 à 17h30 • Samedi : mairie fermée

STANDARD TÉLÉPHONIQUE (à partir de 9h)

Tél. : 03 84 26 07 10 - Fax : 03 84 26 60 41
contact@cravanche.fr - www.mairie-de-cravanche.fr



CRAVANCHE INFOS

BULLETIN MUNICIPAL TRIMESTRIEL
D'INFORMATIONS • AVRIL 2019 • N° 72 •

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Évelyne Caloprisco-Chagnot
RESPONSABLE DE LA RÉDACTION : Christian Kwasnik
COMITÉ DE RÉDACTION : Julien Coulon, Christian Kwasnik, Anne-Claude Truong, Catherine Zaugg • PHOTOS : Christian Kwasnik, SEJ • CRÉATION GRAPHIQUE ET IMPRESSION : Elephant Com And Events • TIRAGES 1 000 exemplaires • DÉPÔT LÉGAL Avril 2019